



Agrilocal, la Vienne dans les pas des Deux-Sèvres

mardi 24 janvier 2017, par [lpe](#)

La Vienne vient de lancer sa plateforme web gratuite "Agrilocal86" destinée à mettre en relation acheteurs et producteurs locaux pour une restauration collective de qualité.

C'est une démarche qui avait été initiée en 2011 en Deux-Sèvres avec [Resalis](#), aujourd'hui devenue plateforme indépendante, gérée par les producteurs locaux eux-mêmes, mais comme dans la Vienne, le lancement avait été assuré par le Conseil général.

Avec Agrilocal86, 8 collèges pilotes sont sollicités en ce début d'année pour s'engager dans la démarche. Le Département souhaite valoriser la production agricole locale dans la restauration collective. L'objectif est double : répondre à la demande sociétale de consommer des produits locaux et de qualité, et créer de la valeur ajoutée économique pour la ferme Vienne qui subit une forte crise.

En partenariat étroit avec la profession agricole, le Département a décidé le 7 juillet 2016 de s'engager dans une dynamique de développement du « consommer local » et des circuits courts, en s'appuyant sur ses domaines de compétence et selon les principes suivants :

- Etre exemplaire dans la restauration des 35 collèges dont il a la charge (2 millions de repas par an)
- Inciter les autres partenaires à s'engager dans la démarche, notamment dans le secteur social, (18 EHPAD, 30 établissements pour Personnes Handicapées et 2 établissements pour l'enfance financés par le Département)
- Soutenir les agriculteurs et les filières agricoles pour les investissements nécessaires à la production et la transformation (dans les limites fixées par la loi NOTRe), afin de pouvoir répondre à la demande de la restauration collective.

Pour accélérer et optimiser l'atteinte de ses objectifs, le Département a décidé, en concertation avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, d'adhérer en 2016 à l'association nationale Agrilocal qui a développé une plateforme informatique d'achats sécurisée permettant de mettre en relation directe les acheteurs et les fournisseurs, dans le respect du code des marchés publics. Une trentaine de Départements adhèrent à la plateforme Agrilocal.

Simplicité et rapidité

Le service est proposé gratuitement par le Département aux acheteurs de la restauration collective et aux fournisseurs. Le principe de la plateforme Agrilocal86 est simple : les acheteurs (collèges, écoles...) lancent leurs consultations de produits alimentaires sur la plateforme et les producteurs intéressés peuvent répondre en ligne. Les acheteurs visualisent immédiatement sur une carte l'implantation géographique des producteurs potentiels, sur un périmètre qu'ils ont eux-mêmes établi (rayon de 10,20, 40 km..).

Les producteurs peuvent également proposer leurs produits directement aux acheteurs. En complément, les producteurs disposent également d'une page personnelle sur Agrilocal86, pour y présenter leur entreprise et mettre en avant leurs produits.

Fournisseurs et acheteurs sont géo-référencés dans une base de données exhaustive, pour permettre un approvisionnement de proximité, qu'il s'agisse de produits biologiques ou non, AOC, label rouge, Bienvenue à la Ferme, march'équitable...

Dans un premier temps, 8 collèges pilotes sont sollicités depuis début 2017 : Charroux, George Sand à Châtelleraut, Jaunay-Marigny, Lusignan, Mirebeau, François Rabelais à Poitiers, St Jean de Sauves et Vivonne. Ils bénéficient d'un appui spécifique des Services du Département pour commander leurs denrées via la plateforme Agrilocal86. La Chambre d'Agriculture de la Vienne assure de son côté l'accompagnement des producteurs locaux.

Une première réunion d'échanges et de prise de contacts a eu lieu le 11 janvier. L'ensemble des chefs-cuisiniers et gestionnaires des 8 collèges étaient présents et une vingtaine de producteurs locaux (viandes, pâtes fraîches, huiles, yaourts, pommes de terre, fromages de chèvre...). Des rendez-vous ont été fixés, des produits échangés.

A noter : les animations pédagogiques réalisées dans les collèges par les CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) de Lathus et Vouneuil dans le cadre des « repas citoyens » seront poursuivies sur le dispositif Agrilocal. Ces animations seront assurées par deux volontaires en service civique accueillis au Département.

La plateforme Agrilocal86 sera proposée à tous les collèges et à l'ensemble des acheteurs publics intéressés dans la Vienne et tout particulièrement aux gestionnaires des écoles publiques, avec l'appui de l'association des Maires.

Plus : www.agrilocal86.fr



Sur la photo (Crédits CD86) : Dominique Marchand, Président de la Chambre d'Agriculture de la Vienne, Benoît Princay, rapporteur de la Commission de l'Agriculture et de la Ruralité, chargé des Circuits Courts, Valérie Dauge, Première Vice-Présidente, Henri Colin, Vice-Président chargé de l'Education, des transports et des Bâtiments, Michel Touchard et Véronique Wuyts Lepareux, conseillers départementaux de Poitiers 4